

Lycée Gustave Eiffel
143 Cours de la Marne,
33800 Bordeaux
05 56 33 83 00
Ce.0330028b@ac-bordeaux.fr

CONSEIL d'ADMINISTRATION Procès-verbal de la séance du

..... 19/09/23

Membres titulaires :

	Présent / Absent	
M. LEN - Représentant de l'administration - Proviseur - Président du conseil	☒	☐
Mme DIOT - Personnel invité permanent - Provisseure adjointe	☒	☐
M. PICON - Représentant de l'administration - Gestionnaire	☒	☐
Mme PERRIN - Représentant de l'administration - CPE	☐	☐
M. MAURIANGE Dominique - Représentant de l'administration - DDFPT	☒	☐
M. BŒUF Gilles - Conseil Régional	☐	☐
Mme JACQUINET Claire - Conseil Régional	☐	☐
Mme CHOPLIN Camille - Mairie de Bordeaux	☐	☐
M CAZAUX Olivier - Métropole	☐	☐
M. VIGUIE Flor- Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Alternative	☒	☐
M. MARTIN Lionel - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Intersyndicale	☐	☐
Mme VIZCAINO Chrystel - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Intersyndicale	☐	☐
M. GINESTEL Olivier - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Intersyndicale	☒	☐
M. REILLER Alain - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Intersyndicale	☒	☐
M. LUGAGNE Thomas - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste d'Union	☒	☐
Mme KROMWELL Laurence - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste d'Union	☒	☐
Mme LETOURNEUR Christine - Représentante ATSS - Personnel administratif	☒	☐
Mme GIGAUD Delphine - Représentante ATSS - Personnel laboratoire	☐	☐
Mme MICHAUD Pamela - Représentante ATSS - Personnel laboratoire	☒	☐
M. EISENBACH-LARREZET - Représentant des parents d'élèves - FCPE	☐	☐
Mme DEVAUX - Représentant des parents d'élèves - FCPE	☒	☐
M. SOL Dominique - Représentant des parents d'élèves - FCPE	☐	☐
M. ADOLIN Francis - Représentant des parents d'élèves - FCPE	☐	☐
Mme RAIMI Carole - Représentante des parents d'élèves - FCPE	☒	☐
Mme BENOHR Ariane - Représentante des élèves	☐	☐
M. BLONDEL Erwan - Représentant des élèves	☐	☐
M. HUET Tom - Représentant des élèves	☐	☐
Mme OLIVIER Noémie - Représentant des élèves	☐	☐
M. MOJICA Victor - Représentant des élèves	☐	☐
Mme RICCIO - Personnel invité permanent - Provisseure adjointe	☐	☐
M. LAMOUREUX Régis - Personnel invité permanent - DDFPT	☐	☐

Membres suppléants :

Mme JOBARD Dominique - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Intersyndicale	☒	☐
Mme BIDEGARAY Oyana - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Intersyndicale	☐	☐
Mme MASSONE Martine - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Intersyndicale	☐	☐
M. TONUITI Stéphane - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Intersyndicale	☒	☐
M. LADRIERE Michael - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste d'Union	☐	☐
Mme CREVISY Isabelle - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste d'Union	☐	☐
M. LONDEIX Olivier - Personnel d'enseignement et d'éducation - Liste Alternative	☐	☐
Mme KALWANSINSKA Karolina - Représentante ATSS - Personnel de cuisine	☐	☐
M. BERNARD Philippe - Représentant des parents d'élèves - FCPE	☐	☐

Mme GLASSON Mélanie - Représentante des parents d'élèves - FCPE
M. LAFON Francis - Représentant des parents d'élèves - FCPE
Mme MAKHLOUFI Virginie - Représentante des parents d'élèves - FCPE
Mme CAUMONT Caroline - Représentante des parents d'élèves - FCPE
Mme DUPONT Léanne - Représentante des élèves
M. LADOIRE Remi - Représentant des élèves
Mme PAILHES-HOLZACH - Représentante des élèves
Mme SISSOKO Souko - Représentante des élèves

☐	☐
☐	☐
☐	☐
☒	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐

X membres sont présents, le quorum du Conseil d'Administration du 30 novembre 2022 est atteint. Ledit conseil débute à **17h30**.

Le conseil d'administration a commencé par un point hors ordre du jour mais qui a inquiété l'ensemble des membres présents du CA : le projet de fermeture du BTS NDRC. Ce BTS est prisé non seulement par les bacheliers mais aussi par les entreprises ; il est un débouché professionnel important pour les STMG autant qu'une passerelle pour les poursuites d'étude. Le taux de réussite est de 90%. Les membres du CA ont rejeté unanimement ce projet de fermeture et exprime leur incompréhension.

M LEN nous fait un compte rendu de la visite technique du chantier du bâtiment A approuvé par l'ensemble des personnes présentes, administratives et enseignantes. Ce n'est plus les années de retard que M LEN déplore mais les nombreuses contrefaçons qui rendent les locaux inappropriés aux enseignements, principalement au niveaux R0 et R+1. Voir courriers joints.

Ordre du jour :

A. Affaires éducatives et pédagogiques

A.1. Approbation du compte rendu du CA du 03/07/2023

B. Affaires administratives et de fonctionnement

- B.1. Projet classe européenne France Pologne
- B.2. Projet de budget - Échange avec Stockholm
- B.3. Projet de budget - Voyage à Paris - M. Som
- B.4. Projet de budget - Voyage à Santander
- B.5. Projet de budget - Échange avec Munich
- B.6. Projet de budget - Voyage à Vieux-Boucau
- B.7. Projet de budget - Voyage à Paris - Mme Michel
- B.8. Projet de budget - Voyage à Paris - Mme Kieltyka
- B.9. Projet de budget - Voyage à Paris - Mme Schiffmann
- B.10. Projet de budget - Voyage à Paris - M Viguié
- B.11. Projet de budget - Échange avec Séville - M Bignères
- B.12. Projet de budget - Échange avec la Pologne
- B.13. Projet de budget - Voyage à St Lary
- B.14. Priorisation des subventions de la Région pour les voyages scolaires 2023-2024
- B.15. DBM prélèvement sur fonds de roulement
- B.16. Convention CFC
- B.17. Convention d'occupation du gymnase - Cabinet TOUTON
- B.18. Convention d'occupation des locaux - IUT
- B.19. Aquitapro - Recrutement personnels administratifs
- B.20. Remise gracieuse
- B.21. Convention théâtre de la lucarne
- B.22. Convention PFMP
- B.23. Convention INTEFP

Présidence : Monsieur LEN - chef d'établissement

Secrétaire de séance : Alain REILLER

A - Affaires éducatives et pédagogiques

A.1. Approbation du compte rendu du CA du 03/07/2023

Compte rendu non remis

B - Affaires administratives et de fonctionnement

B.1. Projet classe européenne France Pologne

Projet totalement financé par le lycée

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.2. Projet de budget - Échange avec Stockholm

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.3. Projet de budget - Voyage à Paris - M. Som

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.4. Projet de budget - Voyage à Santander

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.5. Projet de budget - Échange avec Munich

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.6. Projet de budget - Voyage à Vieux-Boucau

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.7. Projet de budget - Voyage à Paris - Mme Michel

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.8. Projet de budget - Voyage à Paris - Mme Kieltyka

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.9. Projet de budget - Voyage à Paris - Mme Schiffmann

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.10. Projet de budget - Voyage à Paris - M Viguié

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.11. Projet de budget - Échange avec Séville - M Bignères

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.12. Projet de budget - Échange avec la Pologne

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.13. Projet de budget - Voyage à St Lary

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.14. Priorisation des subventions de la Région pour les voyages scolaires 2023-2024

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.15. DBM prélèvement sur fonds de roulement

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.16. Convention CFC

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.17.Convention d'occupation du gymnase - Cabinet TOUTON

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.18.Convention d'occupation des locaux - IUT

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.19.Aquitapro - Recrutement personnels administratifs

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.20.Remise gracieuse

La remise gracieuse est pour une famille en grande difficulté.

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.21.Convention théâtre de la lucarne

Vote : Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix

B.22.Convention PFMP

La liste intersyndicale conteste la mise en place de la réforme des lycées professionnels qui place l'élève comme salariés de l'entreprise. Elle conteste donc le fait qu'un élève doit être payé pour aller au lycée. Les réformes successives dans le lycée professionnel a fait largement chuté le nombre d'heures de cours pour faire des stages en entreprise. Ces stages ne peuvent en aucun cas éduquer ni à un métier ni à être citoyen. Bien au contraire, c'est plus d'enseignement général qu'il faut pour pouvoir appréhender des métiers sans cesse en évolution et pour pouvoir devenir un citoyen. C'est plus de pédagogie et de réflexion sur les supports techniques qu'il faut enseigner. Le stage est l'inverse : il inculque une culture d'entreprise qui va à l'opposé de la réflexion et de l'apprentissage de méthodes.

Dominique MAURIANGE intervient pour expliquer que le versement de l'allocation en lycée professionnel scolaire doit pouvoir concurrencer l'apprentissage qui rémunère par un salaire. Cette allocation est importante pour les famille défavorisées.

La liste intersyndicale exprime que l'apprentissage n'est pas une solution pour éduquer, que les taux d'échec et démission sont importants, et que les niveaux attendus sont loin d'être satisfaisants. Les familles défavorisées doivent pouvoir avoir des aides pour scolariser leurs enfants. La cour des comptes a chiffré à 1% la perte de productivité des entreprises en France à cause de l'inadaptation au travail des apprentis. Ce n'est pas

aller vers l'apprentissage qu'il faut mais bien diminuer l'apprentissage. Il est regrettable encore une fois de plus qu'on tende à orienter les familles défavorisées vers une voie de formation tandis que les autres pourraient choisir.

La réforme de du lycée professionnel laisse la carte des formations aux Régions qui doivent mettre en adéquation formation et emploi. Les jeunes lycéen.nes ne pourront plus choisir leur métier en fonction de leurs envies ou capacités, mais en fonction du tissu d'entreprises locales. Tant pis pour les motivations...

Mais les familles ne sont pas dupes non plus : avec un nombre d'heure réduit d'enseignement, elles vont finir pas dénigrer le LP en laissant la part belle à la privatisation de l'enseignement par l'apprentissage.

Vote : Contre	8 voix
Abstention	0 voix
Pour	7 voix

B.23. Convention INTEFP

Vote : Contre	0 voix
Abstention	0 voix
Pour	15 voix

B.23. Mise en place du vote électronique pour le CA pour les parents.

La liste intersyndicale s'inquiète de la mise en place du vote électronique : à chaque fois qu'il se met en place, principalement pour les élections professionnelles, le taux de votants baisse drastiquement. Le temps de présence sur le lieu de travail pour voter et faire voter est important pour la représentativité et la citoyenneté.

Les parents expliquent que la préparation et le vote impose un temps de travail très important et que le vote papier transmis par les enfants n'est pas très efficace. Ils espèrent donc moins de préparation et plus de vote.

La liste intersyndicale comprend la position des parents mais insiste que le vote est un moment important de citoyenneté. Il doit rester dans les établissements. Elle souhaite donc que ce vote électronique fasse l'objet d'un bilan avant reconduction l'année prochaine. Elle refusera le vote électronique pour les enseignants.

Le lycée procède donc à un essai : si le taux de vote ne s'améliore pas, le lycée reviendra au vote papier.

Pour information, sans vote

C - QUESTIONS DIVERSES

Question posée par la liste intersyndicale :

- Bilan du Pacte et des heures de cours non assurées au moment du CA.

Il y a 4 Pactes signés pour des briques de remplacements, et une douzaine pour les autres briques.

Heures non assurées au jour du CA :

- o 18h en éco-gestion,

- 6,5h en physique chimie en éco-gestion,
- 6h en français Histoire en 2nd pro,
- 6h en philosophie.

Pour la liste intersyndicale, le très faible nombre de Pacte pour un total de plus de 250 enseignants monte l'échec de cette mesure. Pour les collègues, le remplacement ne peut se faire en travaillant plus et gagner moins. Nous demandons des postes titulaires et de remplacement pour assurer le fonctionnement d'apprentissage correcte.

Pour Thomas LUGAGNE, c'est principalement la série STMG qui est touchée par ce manque d'enseignants. La problème vient entre-autre du manque d'attractivité vis-à-vis des conditions de travail et le faible niveau de salaire face à des professions dans le privé qui rémunèrent beaucoup plus.